

*Les subsides*

indiqué clairement que le gouvernement américain allait conserver son droit d'imposer des mesures compensatrices pour protéger l'industrie américaine.

Et ce qui est le plus drôle dans tout ce débat et qui démontre bien la façon lamentable avec laquelle le premier ministre du Canada (M. Mulroney) s'est comporté, faillite totale, c'est que les secteurs qui étaient des secteurs de libre-échange, qui n'étaient pas des secteurs subventionnés, sont les plus affectés.

Et, monsieur le Président, il n'existe pas de possibilités actuellement pour le gouvernement canadien de venir faire croire à cette Chambre que les nouvelles ententes vont empêcher le gouvernement américain d'imposer des mesures compensatrices. Le Président américain a dit le contraire dans sa lettre. Et je ne pense pas que le Président américain aille raconter au Comité des finances du Congrès américain des mensonges. Donc, il faut se rendre compte du côté du gouvernement qu'on n'essaie pas de nous faire prendre des vessies pour des lanternes.

Monsieur le Président, sur le fond maintenant de la question. Je pense que tout le monde, en tout cas de ce côté-ci de la Chambre, et je comprends bien que les gens de la majorité même s'ils ne sont pas en accord et qu'ils constatent la faillite de leur propre administration, ils vont devoir voter avec la majorité et défaire cette motion, mais il reste quand même que sur le fond maintenant de la question . . .

Nous du côté libéral, on a démontré pendant 20 ans d'administration, et on pourrait remonter à bien plus loin en arrière que cela, que le parti libéral du Canada a toujours pris une position ouverte face aux pays étrangers. Et on n'a pas à recevoir de leçons de ceux qui, aujourd'hui, un parti, disons que ce n'est certainement pas personne d'entre nous, nous n'étions pas là, mais je me rappelle d'une époque où les conservateurs avaient fait campagne contre le libre-échange et avaient réussi dans ce débat à élire le chef de leur parti, M. Borden. Et il restait à ce moment-là une chose. Je pense qu'il y a une leçon qu'il faut retenir. C'est que les gouvernements qui se sont succédé depuis ce temps ont toujours constaté—qu'ils aient été libéraux ou conservateurs—mais majoritairement ils ont été des libéraux, et parce qu'ils ont toujours bien défendu l'intérêt des Canadiens, ils ont été réélus d'une façon plus régulière. Mais les gouvernements qui se sont succédé ont toujours, depuis cette date, retenu l'exemple qui a été fourni par l'histoire de 1910-1911. Les Canadiens, les Canadiennes et les hommes politiques se sont toujours rappelé de cette note que le Président Taft avait fait parvenir à des gens de son administration. Il faut se rappeler de cela parce que l'histoire se répète et j'aime toujours rappeler cette phrase du Président Truman qui disait: La seule partie des choses qu'on ignore, c'est la partie de l'histoire dont on ne se rappelle pas. Et il faut se rappeler cette histoire. Et dans le cas des négociations en 1911, et je me demande si aujourd'hui on ne pourrait pas retrouver tôt ou tard une telle note dans les dossiers du Président américain.

Dans ce temps-là, le président Taft avait dit: Dans le fond . . . , et comme je ne retrouve pas la citation dans mes notes, je vais la paraphraser, et il avait dit: Je comprends les craintes qui existent au Canada relativement au Traité de réciprocité. Il avait dit: Je comprends cela parce que dans le fond cela va ouvrir un grand nombre de marchés, établir des

liens très étroits entre les deux pays et, finalement le Canada deviendra, et j'emploie le mot anglais, «*an adjunct*», en quelque sorte une filiale des États-Unis. Justement, on vient de retrouver la citation. Voici ce que le président Taft disait dans cette note qu'il avait fait parvenir au niveau de l'administration et qui a été rendue publique d'une façon bien involontaire et cela a tué dans le fond toute la possibilité de réussite du Traité de réciprocité. Le président Taft avait écrit ceci:

● (1730)

*[Traduction]*

La quantité de produits canadiens que nous accepterions limiterait les échanges commerciaux entre l'ouest canadien et les États-Unis au point de faire du Canada une simple dépendance des États-Unis . . . Je vois qu'on utilise à juste titre cet argument au Canada pour s'opposer à la réciprocité et je le trouve excellent.

*[Français]*

Monsieur le Président, quand je regarde cela aujourd'hui je me dis: Oui, il faut, comme les gouvernements libéraux l'ont toujours fait dans le passé, élargir notre marché, mais se rappeler toujours que la clé de voûte, que l'élément majeur, l'élément principal c'est que le Canada est un pays qu'il nous faut conserver. Il nous faut protéger l'intégrité de la souveraineté politique du pays, et ce n'est pas vouloir s'entourer du drapeau canadien que de dire cela, c'est tout simplement vouloir, dans des discussions commerciales, maintenir notre personnalité, maintenir notre indépendance politique et ne pas se placer dans une situation qui fasse en sorte que notre dépendance des grandes puissances, et surtout celle des États-Unis, soit encore plus considérable qu'elle ne l'est présentement.

La position des gouvernements qui se sont succédé, libéraux et conservateurs, depuis 1910, a été de choisir la voie multilatérale plutôt que la voie bilatérale justement pour faire en sorte que l'intégrité de notre souveraineté politique soit bien protégée, et elle est mieux protégée dans des accords qui incorporent plusieurs pays de puissance économique différente mais qui sont autour de la même table et qui signent des ententes comme celles qui ont été signées dans le GATT. Il y a en a qui disent: Bon, l'Accord général sur les tarifs et le commerce, on a utilisé tout ce qu'on pouvait tirer de cela. Moi je pense que ce n'est pas vrai, parce que jusqu'à maintenant on a utilisé les réunions du GATT pour une fin, c'est de baisser les droits de douanes, c'est-à-dire uniquement les politiques tarifaires ou pratiquement les politiques tarifaires plus un certain nombre de mesures qui empêchent les gouvernements d'appliquer, par exemple, des subventions trop élevées et qui permettent des mesures compensatrices.

Mais je pense qu'on est arrivé à une étape où il faut que le GATT élargisse son champ d'action et c'est justement ce que le Canada devrait tenter d'avoir à son programme tout au moins des discussions de Montevideo, c'est d'élargir le champ des négociations vers les services, vers les mesures non tarifaires qui sont des empêchements au commerce mais de se faire sur un plan multilatéral.

Monsieur le Président, vous m'indiquez que le temps de parole qui m'était alloué est écoulé. Je voudrais rappeler que la motion à l'étude n'est pas une motion pour savoir si on est pour ou contre une libéralisation des échanges, la motion qui est devant nous est pour savoir si ce gouvernement, depuis le début des négociations l'automne dernier, s'est comporté d'une façon